



COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Procès verbal N°5
Réunion du 17 janvier 2018

Présents : A. CONAN ; A. LETO, P. HAMON, D. QUINTIN, R. FAUVEL

Rédige : S. PERSAN,

I- COUPE DE BRETAGNE JEUNE

- **M15F poule B RENNES EC CF/ TINTENIAC CF/ VANNES** du 14/01/2018 :

DENIS Laurent, entraîneur, a coaché en Coupe de Bretagne, l'équipe M15F de Vannes sans être licencié.

Le club de Vannes par voie de mail, a informé la Ligue que M. Denis Laurent était parent accompagnateur et que c'était M. Delamarche le coach de l'équipe. C'est le club recevant, RENNES EC, qui a noté M. Denis le connaissant de longue date.

Ce mail est corroboré par l'entraîneur M15F du Rennes EC.

La CSR décide que

Le club de Vannes Volley 56 ne sera pas sanctionné mais lui demande de faire attention à vérifier les feuilles de match avant signature.

La CSR

Approuvé au CD du 24/02/2018